

Liste des communes placées en alerte de niveau 2 à compter du 22/09/2016* sur le bassin versant de l'Ardèche			
AIGUEZE	LAVAL-SAINT-ROMAN	PONT-SAINT-ESPRIT	SAINT-PAULET-DE-CAISSON
BARJAC	LE GARN	SAINT-CHRISTOL-DE-RODIERES	SAINT-PRIVAT-DE-CHAMPCLUS**
CARSAN	MALONS-ET-ELZE	SAINT-JULIEN-DE-PEYROLAS	SALAZAC
ISSIRAC	MONTCLUS**		

Liste des communes placées en alerte de niveau 1 à compter du 22/09/2016* sur le sud du département			
AIGUES-MORTES	CABRIERES	JONQUIERES-SAINT-VINCENT	POULX
AIGUES-VIVES	CAISSARGUES	LANGLADE	REDESSAN
AIMARGUES	CALVISSON	LE CAILAR	RODILHAN
AUBAIS	CAVEIRAC	LE GRAU-DU-ROI	SAINT-COME-ET-MARUEJOLS
AUBORD	CLARENSAC	LEDENON	SAINT-DIONISY
BEAUCAIRE	CODOGNAN	MANDUEL	SAINT-GERVASY
BEAUVOISIN	COMPS	MARGUERITTES	SAINT-GILLES
BELLEGARDE	CONGENIES	MEYNES	SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE
BERNIS	FOURQUES**	MILHAUD	UCHAUD
BEZOUCÉ	GALLARGUES-LE-MONTUEUX	MUS	VAUVERT
BOISSIERES	GARONS	NAGES-ET-SOLOGUES	VERGEZE
BOUILLARGUES	GENERAC	NIMES	VESTRIC-ET-CANDIAC

Communes en vigilance à compter du 22/09/2016*
Reste des communes du département du Gard

*hors prélèvements dans le canal BRL (eau du Rhône), dans les retenues dont l'eau a été stockée en période où la ressource était abondante, ou dans la nappe d'accompagnement du Rhône

** seuls les prélèvements sur le réseau d'eau potable sont concernés sur ces communes